

qui sommes-nous ?

Le **SYROL – SYNDICAT DES RADIOS ON-LINE** – est une association Loi 1901.

Le SYROL réunit les acteurs de la radio sur Internet, sur le mobile et sur les nouveaux supports de diffusion numérique. Elle regroupe ainsi des webradios, mais également des radios diffusant actuellement en FM et ayant créé des radios sur Internet.

L'objectif du SYROL est de permettre le développement de l'offre des Radios On-Line dans un contexte juridique et économique favorable.

Le SYROL a été créé en octobre 2007 à l'initiative des webradios HotMixRadio, La Radio de Sebb et 1onAir.

thèmes de travail prioritaires

- » **juridique** : rémunération des droits d'auteur et droits voisins
- » **technique** : nouvelles techniques de diffusion, peer-to-peer
- » **mesure d'audience et publicité** : définition des normes de mesure d'audience pour les webradios et ouverture au marché publicitaire
- » **radio numérique et mobile** : permettre aux webradios d'accéder à ces nouveaux supports
- » **webradios associatives** : créer les conditions de développement des webradios associatives
- » **musique** : améliorer la visibilité des webradios auprès des maisons de disques

contacts

- » **Nicolas CHAGNY PRÉSIDENT**
nicolas.chagny@syrol.fr
01 55 25 50 74 / 06 74 97 82 23
- » **Sébastien TROQUIER SECRETAIRE GENERAL**
sebastien.troquier@syrol.fr
06 20 91 13 22
- » **Olivier RIOU TRÉSORIER**
olivier.riou@syrol.fr
06 73 56 10 32

cotisations

Membres actifs

- Personne physique : 10 €
- Association : 40 €
- Société CA annuel < 100 k€ : 100 €
- Société CA annuel entre 100k€ et 500k€ : 250 €
- Société CA annuel > 500k€ : 500 €

Membres partenaires

100 €

commissions

» juridique

La commission juridique a pour principale mission de mener la négociation pour la rémunération des droits d'auteur et des droits voisins. Sur ce sujet, le SYROL souhaite que les Radios On-Line bénéficient de la licence légale, au même titre que les radios qui diffusent en FM/AM, alors qu'à l'heure actuelle les Radios On-Line doivent déboursier plus pour les ayant-droits par rapport aux radios traditionnelles.

Chantiers prioritaires et axes de travail :

- Négociations des contrats 2008 avec SACEM, SCPP, SPPF
- Discussions sur la licence légale avec les pouvoirs publics, dont la DDM

» technique

Les techniques de diffusion des Radios On-Line sont aujourd'hui diverses que ce soit côté serveur (système de diffusion) ou côté utilisateur (lecteur) et évoluent avec l'arrivée sur le marché de nouveaux récepteurs comme les radios Wi-fi et de nouvelles techniques de diffusion, comme par exemple le peer-to-peer. Les relations avec les FAI sont également une de nos priorités, nos programmes peuvent être une valeur ajoutée à leurs offres d'abonnements. Le SYROL souhaite aider ses membres à être à la pointe des techniques de diffusion.

Chantiers prioritaires et axes de travail :

- Etude des nouveaux récepteurs Wi-fi avec les constructeurs (ex : Baracoda – Live Radio, Terratec...)
- Etude des technologies de diffusion P2P (ex : Peercast)
- Relation avec les FAI

» mesure d'audience et publicité

Comme cela s'est déjà produit pour la presse papier, puis pour la presse électronique, les Radios On-Line doivent aujourd'hui définir les standards de la mesure d'audience de la radio sur Internet, en liaison avec les acteurs leaders de la mesure d'audience sur Internet (Médiamétrie et Xiti). La commission mènera parallèlement un travail sur la normalisation de la publicité sur les Radios On-Line, en liaison avec les régies publicitaires du marché.

Chantiers prioritaires et axes de travail :

- Travail sur la mesure d'audience avec Médiamétrie et Xiti
- Etudes des formats musicaux des webradios (ex : Yacast, RCS)
- Outils de diffusion publicitaires (ex : SmartAdServer, OpenAds)
- Commercialisation et régie publicitaires
- Référencement sur les portails des opérateurs, constructeurs, fournisseurs...

» radio numérique et mobile

A l'instar de la TNT, la radio est à la veille d'une révolution avec l'arrivée de la radio numérique et l'extinction prochaine de la radio analogique telle que nous la connaissons aujourd'hui. Les Radios On-Line constituent une véritable offre alternative aux radios analogiques et peuvent donc devenir des acteurs et des partenaires privilégiés de la Radio Numérique et de la Radio sur Mobile.

Chantiers prioritaires et axes de travail :

- Rencontre/Discussion avec le CSA pour la prise en compte des Radios On-Line dans les futurs appels à candidature sur la Radio Numérique
- Analyse des travaux des différents acteurs de la Radio Numérique concernant les normes de diffusion sur la Radio Numérique (DAB+, T-DMB...)

» webradios associatives

Comme l'a connu la radio FM, les webradios ont vu se développer une offre très diversifiée avec, à la source, de nombreuses associations désireuses de créer des programmes originaux. Dans la lignée des FM de Catégorie A, les webradios associatives jouent aussi aujourd'hui le rôle de formation et de tremplin pour les futurs animateurs, techniciens, journalistes et programmeurs Radio.

Chantiers prioritaires et axes de travail :

- Rencontre/Discussion avec les pouvoirs publics (ex : DDM) sur le subventionnement des webradios associatives et pour l'extension du FSER (Fond de Soutien à l'Expression Radiophonique) aux webradios
- Travail avec la commission juridique sur les spécificités des contrats avec les ayant-droits pour les webradios associatives

» musique

A majorité musicale, les webradios sont aujourd'hui un véritable canal de diffusion pour les artistes. La commission Musique aura pour principale mission d'évangéliser les webradios auprès des maisons de disques, labels et distributeurs de musique.

Chantiers prioritaires et axes de travail :

- Rencontre/Discussion avec les organes représentatifs et artistes et maisons de disques
- Mise en place d'outils de communication communs